



# Plan Local d'Urbanisme

## Commune de Saint Paul Trois Châteaux

Prescription : 7 Avril 2016

Arrêt : 18 décembre 2023

**Approbation :**

### 10. Annexes Sanitaires

- 10.1 Réseau d'eau potable / Notice et plan
- 10.2 Réseau d'assainissement / Notice et plan
- 10.3 Zonage d'assainissement / Notice et plan
- 10.4 Élimination des déchets

**BEAUR**

**Siège Social**  
10 rue Condorcet  
26100 Romans-sur-Isère  
04 75 72 42 00

**Bureau Secondaire**  
12 rue Victor-Camille Artige  
07200 Aubenas  
04 75 89 26 08

octobre 23  
5.14.140

## ELEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux est géré par la société VEOLIA par contrat d'affermage depuis le 1er janvier 2010. La date de fin de contrat initial est fixée au 31 décembre 2021. VEOLIA est donc responsable de la gestion du parc compteur, des abonnés, de l'entretien des ouvrages (stations de pompage, réservoirs, puits, réseau) et des analyses destinées à contrôler la bonne qualité de l'eau consommée.

L'alimentation en eau potable de la commune est réalisée par deux captages. Il s'agit des captages des Allènes et du Gonsard présents sur le territoire communal (cf. carte de localisation au paragraphe 2.1. Contexte hydrogéologique) :

- Captage du Gonsard :
  - Protection règlementaire : Arrêté Préfectoral du 5 janvier 2015
  - Débit maximum autorisé : débit instantané : 160 m<sup>3</sup>/h, débit maximum journalier : 3840 m<sup>3</sup>/jour, débit maximum annuel : 1 000 000 m<sup>3</sup>/an soit 2800 m<sup>3</sup>/j en moyenne.
- Captage des Alènes :
  - Protection règlementaire : Arrêté Préfectoral du 29 avril 2004
  - Débit maximum autorisé : débit instantané : 80 m<sup>3</sup>/h, débit maximum journalier : 1600 m<sup>3</sup>/jour, soit 584 000 m<sup>3</sup>/an.

Selon les données du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPOS) de l'eau potable de l'année 2016, le nombre d'habitants desservis à Saint-Paul-Trois-Châteaux était de 9 338 au 31/12/2016.

Le volume total prélevé (équivalent aux besoins en eau potable de la commune) en 2016 sur les captages du Gonsard et des Alènes s'élevait à 746 284 m<sup>3</sup>. Le captage du Gonsard est la ressource principale de la commune ; en effet, le volume prélevé sur ce captage représentait en 2016 environ 94 % du volume prélevé total.

Par ailleurs, selon le rapport « Programme d'alimentation de la ZA des Pâtis et interconnexion du réseau » de 2016, la production du captage des Alènes diminue très nettement depuis quelques années (elle est passée de 90 000m<sup>3</sup> en 2012 à 20 000 m<sup>3</sup> en 2014). En effet, cette ressource est sujette à pollution d'où une réduction de son exploitation.

Dans le cas où le captage des Alènes est abandonné dans le futur et afin de disposer d'une alimentation de secours, le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable réalisé par IRH en 2012 préconisait une interconnexion avec le captage des Bonnes Filles situé sur la commune de Pierrelatte. Ce projet est actuellement en cours de réalisation selon les données de la commune et de VEOLIA.

**Compte-tenu des débits d'exploitation autorisés pour les captages (1 584 000 m<sup>3</sup>/an au total), les ressources en eau apparaissent donc suffisantes pour satisfaire les besoins actuels en eau potable de la commune (746 284 m<sup>3</sup> en 2016), et disposent d'une importante marge d'exploitation.**

**Néanmoins, les pollutions récurrentes du captage des Alènes obligent la commune à délaisser peu à peu cette ressource et à trouver une alimentation de secours en cas de problèmes sur le captage de Gonsard. À cette fin, un projet d'interconnexion avec la commune voisine de Pierrelatte est actuellement en cours.**

Le rendement du réseau AEP de Saint-Paul-Trois-Châteaux est d'environ 81.7% (données 2016), traduisant un bon état des canalisations.

En ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée, et selon les données du RPOS de 2016, le taux de conformité des analyses était de 92.9% pour les paramètres physico-chimiques et de 100% pour les paramètres bactériologiques en 2016. De plus, l'eau est de bonne qualité générale, selon les informations données par VEOLIA.



SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

PHASE 1 – ANALYSE ET ACTUALISATION DES DOCUMENTS EXISTANTS

PLAN DE RESEAUX D'EAU POTABLE

SYSTEME DE COORDONNEES: Lambert 93 - RGF93  
Altimétrie: NIGF - IGN69  
Echelle: 1/6 500



23 Rue du Lait  
16 000 Angoulême  
34 130 Saint-Paul-Trois-Châteaux  
Téléphone : 04 75 54 78 24

GRUPE MERLIN / Réf doc : N° 13100061-ERS-ETU+G-1-015

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	A. VANSTEENKONIGTE	Z. THOLLY	30/06/2020	Création

NOTA : Il convient de se référer aux tables attributaires du SSI pour connaître la classe de précision définie dans l'arrêté du 15 février 2012) de tous les organes recensés sur cette cartographie.

LEGENDE

Réseau AEP VEOLIA

— Réseau AEP

Ouvrages

● Bache

▲ Installation de pompage

▲ Captages communaux

■ Réservoir double

■ Réservoir simple

⊗ Suppresseur

Equipements

● Compteur général

● Compteur ilotage

▶ Cone de réduction

■ Plaque pleine

✓ Purge vidange

▼ Reducteur de pression

▲ Stabilisateur

▼ Ventouse

■ Vanne de sectionnement fermée

■ Vanne de sectionnement ouverte

Cadastre


▭ Parcelle

■ Bati

⋮ Commune

Données	Source	Date
Réseau d'eau potable	Fourni par SUE2 - délégataire du réseau	06/07/2019
Cadastre	Cadastre	Juillet 2019

NOM DE FICHER : Plan\_reseau\_AEP\_brvallage



## ELEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

### Assainissement collectif

Le réseau communal d'assainissement collectif est géré par la SAUR par contrat d'affermage depuis le 1er mai 2014. La date de fin de contrat initial est fixée au 31 décembre 2021.

Selon le RPOS de l'année 2016, le service de l'assainissement desservait 8 707 habitants au 31/12/2016.

La station d'épuration est située à Saint-Paul-Trois-Châteaux, entre le canal de Donzère-Mondragon et l'autoroute A7. Il s'agit d'une station de traitement à boues activées mise en service en avril 2006. Elle traite les eaux usées collectées des communes de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Saint-Restitut et rejette les eaux traitées dans le contre-canal de Donzère-Mondragon.

Sa capacité nominale est de 13 000 Equivalent Habitant (EH) et les charges entrantes en 2016 étaient de 12 484 EH (source : portail sur l'assainissement communal). La STEP dispose donc d'une marge de capacité d'environ 500 EH. Selon les données de la commune, des périodes de saturation de la STEP ont été rencontrées en 2017. La charge maximale entrante en STEP était alors d'environ 19 000 EH.

Selon les données du portail sur l'assainissement communal, les rejets et le fonctionnement de la STEP sont conformes. Toutefois, selon les données du PAC de l'Etat, la STEP montre un niveau de saturation important probablement lié à des entrées d'eaux claires parasites dans le réseau de collecte. Selon les informations de la SAUR, les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales effectués récemment par la commune de Saint-Paul Trois Châteaux ont fortement réduits l'intrusion d'eau claires parasites dans le réseau et les problèmes de saturation sont uniquement rencontrés lors de gros épisodes pluvieux.

Selon le rapport de présentation de l'ancien PLU (novembre 2009), des réseaux spécifiques existent pour le centre nucléaire du Tricastin, avec traitement des effluents.

Par ailleurs, le plan de zonage assainissement extrait du rapport de présentation de l'ancien PLU (novembre 2009) et présenté ci-après montre les secteurs en assainissement collectif et non collectif. Ce zonage a été établi en 2008 et mis à jour en 2013 par le bureau d'étude Euryèce. Les secteurs en assainissement collectifs sont majoritairement situés au centre-bourg et à la zone industrielle du Bois des Lots. Les zones d'assainissement collectif projeté étaient situées en périphérie du centre-bourg, dans le secteur de la déchetterie, à l'est de l'autoroute A7 et également entre le lieu-dit « Les Lônes » et l'aire de repos du Tricastin à l'est de l'autoroute A7.

**La STEP de Saint-Paul Trois Châteaux dispose d'un fonctionnement conforme et d'une marge de capacité d'environ 500 EH. Lors de gros épisodes pluvieux, elle rencontre toutefois des problèmes de saturation liés à l'intrusion d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement.**

### Assainissement non collectif

Il concerne toutes les constructions non raccordées au réseau collectif. Le SPANC, Service Public de l'Assainissement Non Collectif, est géré par la communauté de communes Drôme Sud Provence. Il permet la valorisation des installations d'assainissement autonome.

La carte présentée en page suivante montre les zones en assainissement individuel ouvertes à l'urbanisation (zone près de Fonfreide) et existant (secteurs en blancs) à la date de la mise à jour de la carte (2013).

Selon le règlement du zonage d'assainissement réalisé par le bureau d'étude Euryèce en 2013, 249 installations d'assainissement non collectif ont été recensées sur le territoire communal, parmi lesquelles :

- 17 installations avaient un avis favorable, soit 6,8 % de l'ensemble des ANC existantes ;
- 112 installations avaient un avis favorable avec réserve, soit 45 % de l'ensemble des ANC existantes ;
- 54 installations avaient un avis défavorable, soit 21,7 % de l'ensemble des ANC existantes ;
- 66 installations étaient en cours de vérification, soit 26,5 % de l'ensemble des ANC existantes.

## Eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales à Saint-Paul-Trois-Châteaux est une compétence communale. Les réseaux sont de type séparatif et le linéaire de conduite d'eaux pluviales comptabilise environ 21 km (source : PLU de la commune de Saint Paul Trois Châteaux, règlement du zonage d'assainissement, Euryèce, 2013).

Les eaux pluviales ont fait l'objet d'un diagnostic sur le territoire communal, proposant des solutions à mettre en œuvre au fur et à mesure de l'urbanisation de la ville (reprise du réseau, bassin de stockage). Ces travaux doivent être réalisés lors des aménagements et construction induisant une imperméabilisation importante.

La commune envisage de traiter prioritairement les risques d'inondation du centre urbain et de la zone industrielle en aval de la commune. Les nouveaux aménagements de gestion pluviale, lorsqu'ils auront été validés, pourront être traduits dans le PLU de Saint-Paul Trois Châteaux.

Le zonage eaux pluviales réalisé par le bureau d'études Euryece en 2009, ainsi que les ouvrages de gestion de la commune sont présentés en page suivante. La commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux dispose d'un zonage selon le dimensionnement des ouvrages de gestion des ruissellements (périodes de retour variant de 10 ans à 100 ans).

Les ouvrages de gestion pluviale sur la commune concernent essentiellement des bassins de rétention et des tranchées d'infiltration.

Comme précisé au paragraphe 6.1. *Assainissement collectif*, **le réseau d'eaux usées et notamment la STEP rencontrent des problèmes de saturation lors d'épisodes pluvieux lié à l'intrusion d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement.** Une analyse spécifique de l'impact des rejets actuels des déversoirs d'orage du réseau a été demandée à la collectivité.



MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES  
EAUX USEES DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-TROIS-  
CHATEAUX

PHASE 1 – ANALYSE ET ACTUALISATION DES DOCUMENTS  
EXISTANTS

PLAN DU RESEAU DES EAUX USEES

SYSTEME DE COORDONNEES:  
Lambert 93 - RGF93  
Altimétrie : NGF - IGN69

ECHELLE  
1 / 5 500



23 Rue des Lacs  
36 130 Saint-Paul-Trois-Châteaux  
Téléphone : 04.75.54.78.24

GRUPE MERLIN / Réf doc : 1310060 - EN3 - ETU - PG - 1 - 004

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	R. ODE	P. THOLLY	12/06/2020	Création

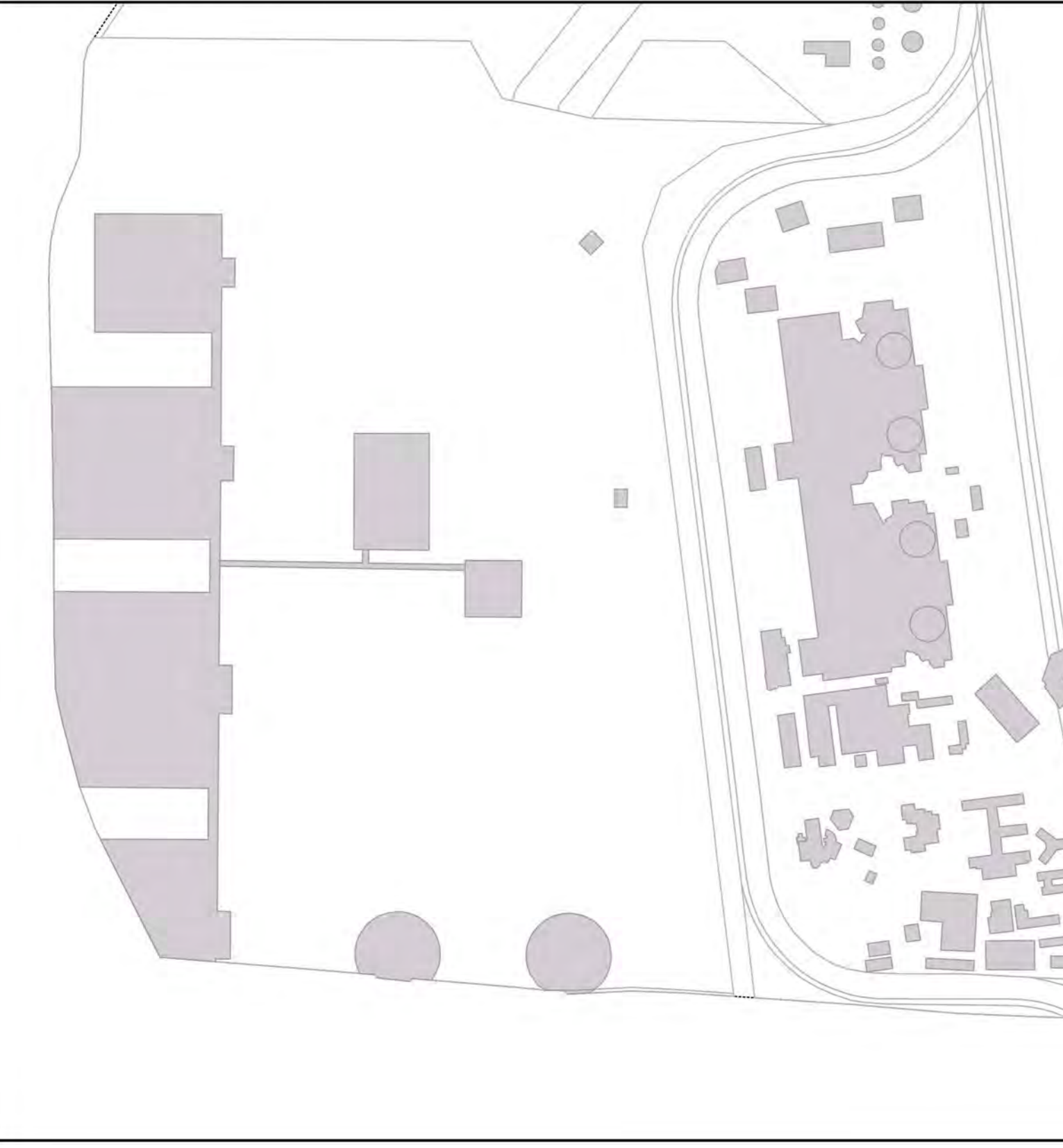

NOTE : Il convient de se référer aux tables attributaires du SDI pour connaître la classe de précision définie dans l'arrêté du 15 février 2012) de tous les organes recensés sur cette cartographie.

LEGENDE

- Réseaux**
- Réseau d'eaux usées - gravitaire
  - Réseau d'eaux usées - refoulement
  - Réseau d'eaux usées unitaire
  - Réseau d'eaux pluviales (raccordé à la STEP)
  - Réseau abandonné
- Ouvrages**
- Station d'épuration
  - ▲ Poste de relevage
  - Déversoir d'orage
  - Dessableur
  - ⊙ Débitmètre
  - Point de mesure
  - ⊞ Carré borgne
  - ⊞ Carré visible
  - ⊞ Rond borgne
  - ⊞ Rond visible
  - ⊞ Chasse
  - ⊞ Vanne à guillotine
- Cadastré**
- Bati
  - Parcellaire
  - Commune

Données	Source	Date
Réseau d'eau usée	Fourni par la SAUR - délégataire du réseau	06/09/2019
Cadastré	Cadastré	Juillet 2019

NOM DE FICHER : Plan\_EU.gpx



## ELEMENTS RELATIFS AU SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS

### *Ordures ménagères :*

Sur Saint-Paul-Trois châteaux, la collecte des déchets se fait à la fois en bac roulant en porte à porte, en bac roulant de regroupement et en conteneur enterrés ou semi-enterrés.

Environ 1691 tonne de déchets ont été collectés sur la commune en 2016, soit **181 kg/hab/an**. Ce qui représente 15 % du poids de la collecte sur l'ensemble du territoire de la CCSP.

### *Déchets recyclables :*

La collecte sélective a été assurée par des sociétés privées à l'exception des bacs de recyclables de Donzère et La Garde Adhémar qui ont été collectés en régie.

La société Coved a été chargée de collecter les recyclables sur les différents Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) du territoire ainsi que le verre pour les communes de Malataverne et Les Granges Gontardes.

La collecte du verre en PAV des autres communes de la C.C. Drôme Sud Provence, a été effectuée par la Société Vial. Concernant le Porte à Porte (P.A.P.) des recyclables et du verre, ces collectes ont été confiées à la société Nicollin.

Ce sont environ 700 tonnes de déchets recyclables qui ont été collectés en 2016 sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, soit **74.81 kg/hab/an**.

Le détail des déchets collectés est présenté dans le tableau ci-dessous (Source : rapport 2016 de la CC Drôme Sud Provence):

COMMUNES	CORPS CREUX / EMBALLAGES*		CORPS PLATS / JRM*		VERRE		MULTI MATERIAUX	
	Tonne	Kg/hab.	Tonne	Kg/hab.	Tonne	Kg/hab.	Tonne	Kg/hab.
<b>St Paul Trois Châteaux</b>	<b>29,444</b>	<b>3,15</b>	<b>76,942</b>	<b>8,24</b>	<b>250,46</b>	<b>26,82</b>	<b>342,08</b>	<b>36,6</b>
<b>DRÔME SUD PROVENCE</b>	<b>214,72</b>		<b>493,407</b>		<b>1158,51</b>		<b>987,48</b>	

\*Corps creux / emballages : canettes, aérosols, bouteilles plastiques avec bouchons, briques alimentaires, boîtes de conserves.

\*Corps plats / JRM : Journaux, revues, magazines

### Traitement des déchets

#### Déchets recyclables

Le traitement des déchets recyclables est géré par le S.Y.P.P. (Syndicat des Portes de Provence) et sont acheminés sur la plateforme de Plancher Environnement à Montélimar qui rachète les Corps Plats et évacue les Corps Creux et le multi matériaux vers le centre de tri Valrena à Nîmes.

Les déchets recyclables, une fois triés et mis en balles, sont envoyés vers des filières de recyclage adaptées.

Le tableau suivant provient du rapport du SYPP, il indique les quantités triées en 2016 sur le périmètre de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence :

Emballages	JRM	Flux multi-matériaux	Total	Ratio kg/hab	Comparaison 2015
133,38	493,40	1 053,80	1 680,58	39,82	+ 2,2 %